

1. Champ d'application

Les présentes « Conditions d'utilisation Swisscom myCloud » (ci-après « conditions d'utilisation ») s'appliquent au service « myCloud » de Swisscom (Suisse) SA (ci-après « Swisscom ») et complètent les Conditions générales de vente des prestations de Swisscom (ci-après « CGV »). En cas de contradiction, elles prévalent sur les CGV. En utilisant myCloud, le client déclare accepter les conditions d'utilisation et les CGV.

myCloud n'est destiné qu'à un usage privé.

Toute utilisation professionnelle ou commerciale est interdite.

L'utilisation de myCloud n'est autorisée que pour les personnes physiques domiciliées en Suisse.

2. Prestations de Swisscom

2.1 Généralités

Grâce à myCloud, Swisscom permet au client de sauvegarder en toute sécurité des photos, vidéos et documents (ci-après collectivement dénommés « fichiers ») en Suisse.

À l'aide d'une application mobile (iOS ou Android), d'un navigateur Internet ou d'une application PC/Mac, le client peut sauvegarder des fichiers dans le cloud sur des serveurs en Suisse et y accéder depuis tous les terminaux compatibles.

L'application myCloud sur blue TV ou Apple TV permet en outre au client d'afficher une partie des contenus sur son téléviseur.

Le logiciel de bureau permet également d'utiliser certaines fonctionnalités de myCloud sur l'ordinateur.

Les fichiers peuvent être organisés facilement et, en principe, aussi être partagés. Le client peut à tout moment supprimer des fichiers sur mycloud.ch.

2.2 Abonnements myCloud / Espace de stockage

Différents abonnements myCloud sont proposés. Les informations détaillées sont

publiées sur mycloud.ch. Dans certains cas, les clients de Swisscom qui profitent de myCloud en tant que partie d'un pack ou d'une offre combinée bénéficient d'avantages (p. ex. avantages financiers). Si le pack ou l'offre combinée est supprimé, ces avantages disparaissent automatiquement. Si nécessaire, une migration sera effectuée vers l'abonnement myCloud qui est disponible pour les nouveaux clients myCloud sans acquérir un pack ou une offre combinée.

2.3 Publicité

En souscrivant à un abonnement myCloud gratuit, le client accepte en contrepartie que Swisscom puisse lui afficher de la publicité pour des biens et des prestations de Swisscom et de tiers. Ainsi, l'abonnement myCloud gratuit peut contenir de la publicité par exemple sous forme de bannières.

3. Obligations du client

3.1 Conditions

Le minimum requis pour utiliser myCloud est un appareil compatible Internet. Pour pouvoir utiliser la prestation correctement, le client doit disposer d'un système d'exploitation à jour et procéder régulièrement aux mises à jour. Il doit être domicilié en Suisse.

3.2 Application myCloud

Si le client se procure le service dans l'App Store, sur Google Play ou auprès d'un autre fournisseur en ligne en tant qu'application, il confirme avec l'achat qu'il accepte également toutes les dispositions légales concernant l'achat d'une application auprès du fournisseur concerné (p. ex. App Store, Google Play). En ce qui concerne l'utilisation de l'application Swisscom myCloud téléchargée, seule une relation contractuelle entre le client et Swisscom est établie. Le client accorde ainsi à l'App Store concerné (App Store, Google Play) le droit de faire exécuter les dispositions prévues par la présente description de services, au

besoin par voie judiciaire, et ce même s'il n'y a pas de convention à cet égard entre lui-même et le fournisseur en ligne en ce qui concerne ladite application.

3.3 Utilisation conforme au droit et au contrat

Le client est responsable d'une utilisation des prestations conforme à la loi et au contrat. En complément du point 3 des CGV, le partage de contenus illégaux ou immoraux de quelque nature que ce soit est également considéré comme illégal ou contraire au contrat (p. ex. propriété intellectuelle de tiers sans base légale ou contractuelle appropriée, contenus portant atteinte aux droits de la personnalité, contenus interdits par le droit pénal comme la pornographie infantile, etc.).

4. Coûts

4.1 Frais d'abonnement et d'utilisation

Selon l'abonnement myCloud (voir mycloud.ch), des frais d'abonnement mensuels peuvent s'appliquer. L'obligation de paiement commence à la date de commande de l'abonnement myCloud payant. Les frais d'abonnement sont facturés à l'avance et doivent être réglés au plus tard à la date d'échéance indiquée sur la facture. L'accès à l'application peut entraîner des frais de transmission de données. La question de savoir si et dans quelle mesure de tels coûts sont occasionnés dépend de la connexion qui permet la transmission des données. Des frais d'itinérance sont à prévoir pour une utilisation à l'étranger.

4.2 En cas de modification ou de résiliation

En cas de passage à un autre abonnement myCloud, le nouveau montant prend effet immédiatement après la commande. En cas de changement pour un abonnement myCloud meilleur marché ou de résiliation, les frais d'abonnement déjà payés font l'objet d'un remboursement pro rata temporis.

4.3 Retard

En cas de retard de paiement ou d'échec du débit de la carte de crédit, Swisscom se réserve le droit, outre les mesures prévues dans les CGV,

- de restreindre l'utilisation de myCloud,
- de rétrograder l'abonnement myCloud choisi par le client à l'abonnement myCloud de base et de bloquer entièrement l'accès à myCloud. Le client peut lever le blocage en passant à un abonnement myCloud de valeur supérieure avec un espace de stockage suffisant et en payant les frais d'abonnement. **S'il omet de le faire pendant plusieurs mois, il doit s'attendre à ce que Swisscom résilie le contrat.**

En cas de paiement par carte de crédit, il est recommandé au client de s'assurer que les données les plus récentes de sa carte de crédit sont toujours enregistrées auprès de myCloud. Si ces données ne sont plus actuelles, les montants dus ne pourront pas être débités et les conséquences exposées ci-dessus en cas de demeure s'appliqueront.

5. Autres dispositions

5.1 Géodonnées

myCloud utilise un fournisseur de services cartographiques pour attribuer les photos et vidéos téléchargées à des emplacements géographiques et lui transmet les géodonnées correspondantes. L'affectation géographique ne peut pas être désactivée.

5.2 Fonction d'identification du contenu

La fonction de reconnaissance du contenu permet de reconnaître certains contenus de photos ou de vidéos téléchargées (par ex. des photos avec des animaux). Pour cela, il est nécessaire que ces fichiers soient analysés dans l'application myCloud sur le smartphone et marqués en conséquence ("tagging"). Il n'y a aucune garantie quant à l'exactitude ou l'exhaustivité du contenu identifié. Les données collectées via le contenu sont stockées en toute

sécurité sur des serveurs suisses, utilisées uniquement pour les fonctions myCloud (par ex. fonction de recherche) et - sous réserve du paragraphe 5.3 - ne sont pas transmises à des tiers.

5.3 Informations aux autorités

Le client prend connaissance du fait que Swisscom peut être contrainte, à la demande d'une autorité, d'accorder l'accès à ses fichiers et de divulguer ses données personnelles.

5.4 Partager un lien

Le client reconnaît qu'il est seul responsable du partage des contenus. En cas de partage, les contenus sont à disposition de chaque personne qui reçoit le lien web ou qui y a accès. Le client peut désactiver le lien et annuler le partage à tout moment. La désactivation ne supprime toutefois pas les contenus qui ont été copiés auparavant sur un autre appareil ou ordinateur. Le client est tenu d'informer les personnes auxquelles il fournit un lien que leur adresse IP sera récupérée lors de l'accès au lien et que myCloud enregistrera également leur comportement d'utilisateur.

5.5 Accès aux fichiers en cas de décès

Si le client décède, la ou les personnes qui peuvent avoir accès aux fichiers sont celles qui disposent des données d'accès au login Swisscom.

Conformément aux « Conditions d'utilisation de Swisscom Login », Swisscom peut envoyer de nouvelles données d'accès à l'adresse de la communauté héréditaire du client décédé. Les anciennes données d'accès perdent leur validité lors de l'envoi des nouvelles données d'accès.

6. Politique d'utilisation équitable (Fair Use Policy)

myCloud est destiné à un usage personnel courant, notamment pour stocker des photos et des vidéos. **Si l'usage diverge sensiblement d'une utilisation personnelle normale, Swisscom se réserve à tout moment le droit**

d'interrompre ou de limiter la fourniture des prestations ou de prendre toute autre mesure appropriée. Les mesures possibles sont notamment : la limitation du volume de données téléchargées mensuellement, la limitation de la taille des fichiers téléchargés, l'exclusion d'un certain type de données à télécharger ou la désactivation temporaire du compte. Les utilisateurs concernés par ces mesures en seront informés.

7. Utilisation abusive

Swisscom prend différentes mesures dans le but d'empêcher et de détecter les abus. En particulier, les opérations de partage de contenus avec des tiers (sharing) – mais non les contenus en soi – sont surveillées au moyen de divers indicateurs.

Si un client cause des dommages ou met en danger une prestation, les installations d'un tiers ou de Swisscom, ou s'il existe des signes d'un comportement contraire à la loi ou au contrat, en particulier dans le domaine du partage de matériel protégé par le droit d'auteur (musique, films, images), Swisscom est en droit d'inciter le client à une utilisation conforme au droit et au contrat (approche conforme à la procédure « Notice and Takedown » du Code de conduite Hébergement de la SIMSA), de changer, limiter ou cesser la fourniture de ses prestations sans préavis et sans dédommagement, de résilier le contrat sans délai et sans dédommagement, de supprimer immédiatement le compte, d'empêcher le téléchargement de données illicites, de prendre toute autre mesure nécessaire ainsi que d'exiger le cas échéant des dommages-intérêts et la libération des prétentions de tiers.

8. Directives en matière de contrôle de l'exportation

Ce logiciel est soumis aux directives en matière de contrôle de l'exportation ainsi qu'à d'autres lois des États-Unis et ne peut être exporté, ré-exporté ou transféré dans certains pays (à ce

jour : Cuba, Iran, Corée du Nord, Soudan, Crimée d'Ukraine et Syrie) ou à des personnes ou des sujets de droit interdits de biens d'exportation en provenance des États-Unis (y compris ceux figurant sur (a) les listes des personnes et entités refusées [Denied Persons List et Entity List] du Bureau of Industry and Security et sur (b) la liste des Specially Designated Nationals and Blocked Persons de l'Office of Foreign Assets Control).

9. Entrée en vigueur, durée et résiliation

9.1 Entrée en vigueur et durée

Le contrat est conclu lors de la première utilisation par le client et ce, pour une durée indéterminée.

9.2 Résiliation de myCloud avec suppression du compte

Chaque partie peut résilier le contrat sans frais à tout moment. **Swisscom exerce ce droit de résiliation avant tout dans les cas suivants :**

- violation du contrat ou du droit de la part du client ;
- **dépassement de l'espace de stockage de l'abonnement ;**
- **non-utilisation ou blocage de l'abonnement myCloud sur une période plus longue.**

Après la résiliation du contrat, les fichiers et le compte sont effacés.